

GESTION DES ACCÈS AUX CALES



Perros Guirec

A) Fonctionnement à partir de la centrale de paiement

Un client occasionnel arrive à la cale :

- 1) Il place son véhicule sur la boucle de détection (Si le véhicule n'est pas détecté, l'affichage indique « avancez votre véhicule devant la borne »)
- 2) Il choisit la langue désirée parmi les 3 proposées
- 3) Il sélectionne le nombre de passages qu'il souhaite effectuer
- 4) Il insère sa carte bancaire, tape son code confidentiel, puis valide
- 5) Une fois le paiement accepté, un reçu lui est imprimé + un ticket avec un code d'accès
- 6) Le client tape son code d'accès sur le clavier et un crédit lui est débité
- 7) La borne escamotable descend

Un client régulier arrive à la cale :

- 1) Il place son véhicule sur la boucle de détection (Si le véhicule n'est pas détecté, l'affichage indique « avancez votre véhicule devant la borne »)
- 2) Il présente son badge
- 3) La borne escamotable descend

Le client régulier paye ses crédits moins chers qu'un client lambda.

Le prix des codes d'accès est dégressif selon le nombre de passage choisis.

Le nombre de crédits restants est affiché à chaque passage (badge et ticket).

B) Fonctionnement à partir de la capitainerie

Programmation des badges

- 1) Le client se présente à la capitainerie
- 2) L'agent du port programme un badge avec une date de validité et un nombre de droit de passage à l'aide du programmeur de badges

Gestion à distance

Par le biais d'un modem dans la borne de paiement, l'agent du port à la capitainerie peut via son ordinateur :

- Modifier les paramètres de toutes les bornes de paiement installées par le biais du même logiciel (durée, prix, affichage...)
- Visualiser les historiques et les transactions bancaires
- Visualiser le nombre de passages
- Activer la descente des bornes escamotables
- Vérifier le bon fonctionnement du lecteur de cartes bancaires et du lecteur de badges